

Comptes annuels 2016

Table des matières

3 Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Commentaire

Comptes consolidés

Rapport de l'organe de révision

23 Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Commentaire

Comptes

Rapport de l'organe de révision

31 Pro Senectute Suisse

Commentaire

Comptes individuels

Rapport de l'organe de révision

Ensemble de l'organisation Pro Senectute : comptes consolidés

Commentaire

Les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis conformément à toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.

L'ensemble de l'organisation Pro Senectute termine l'exercice 2016 avec un résultat annuel de -KCHF 1443 (année précédente +KCHF 2333). Cette différence s'explique essentiellement par des dépenses importantes par rapport aux recettes, ainsi que par une provision rendue nécessaire par le découvert de la caisse de pension d'une organisation cantonale. La situation financière de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute reste néanmoins solide.

Compte de résultat

En 2016, les recettes d'exploitation de l'ensemble de l'organisation ont augmenté de 2,1% à KCHF 258 063. Cette progression résulte d'une hausse des produits des services et des ventes (+4,3%) et des contributions des pouvoirs publics. Les recettes des dons et des legs, ne pouvant pas être influencées de manière aussi directe, ont quant à elles baissé de 8,6%.

Les charges des prestations ont augmenté d'environ 4%, à KCHF 257 052, par rapport à 2015. Les domaines Conseil et information, Services et Formation et culture, en particulier, ont vu pour certains leurs charges fortement augmenter. Depuis des années, la consultation sociale (domaine de prestations Conseil et information), fournie gratuitement, enregistre une hausse de la demande, qui ne peut être compensée par les produits des services.

La part des charges administratives (y.c. les charges pour la recherche de fonds) est restée inchangée, à 10%, c'est-à-dire en-dessous de la valeur moyenne ZEWO (21%) pour des organisations similaires.

L'augmentation des autres charges s'explique en particulier par la formation d'une provision de KCHF 1985 pour le découvert d'une caisse de pension cantonale.

Bilan

En raison de nouvelles dispositions Swiss GAAP RPC, différentes positions du bilan ont été réévaluées. L'organisation AvantAge a été complètement intégrée dans le périmètre de consolidation de l'ensemble de l'organisation, d'où l'adaptation des chiffres de l'année précédente.

Fin 2016, le capital de l'organisation de l'ensemble de l'organisation a baissé de 4,2% pour atteindre KCHF 219 839, en raison du départ de l'association « Verein für das Alter Konolfingen » et du résultat annuel négatif. Le taux de réserve (capital de l'organisation par rapport au total des charges de prestations en termes de mois) s'élevait fin 2016 à 10,2 mois, à savoir dans la fourchette de 3 à 18 mois recommandée par la ZEWO et en-dessous de la limite de 18 mois nouvellement fixée par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Gestion des risques

Pro Senectute réalise chaque année une analyse des risques dans l'ensemble de l'organisation. Si besoin est, elle définit des mesures et contrôle les mesures déjà prises.

Perspectives

Outre le développement des activités opérationnelles des organisations de Pro Senectute, l'année 2017 sera marquée par les activités liées au 100^e anniversaire et la négociation du contrat de subvention 2018-2021 avec l'OFAS, dont les conséquences financières ne se feront toutefois sentir qu'à partir de 2018.

Béatrice Fink

Responsable Finances, Marketing & Informatique

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2015	2016
		Chiffres adaptés	
Liquidités	K1	96'830	90'571
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	K2	103'204	107'701
Créances	K3	21'056	22'283
Stocks et prestations de services non facturées	K4	656	524
Actifs de régularisation	K5	2'389	3'298
Actif circulant		224'136	224'379
Immobilisations corporelles	K6	128'241	126'694
Immobilisations financières	K7	1'787	1'943
Immobilisations incorporelles	K8	2'094	2'897
Actif immobilisé		132'122	131'534
Immobilisations financières inaliénables	K8.1	5'900	5'475
Actif immobilisé inaliénable		5'900	5'475
Total des actifs		362'159	361'388
Dettes à court terme	K9	15'089	16'462
Passifs de régularisation	K10	8'408	8'420
Provisions à court terme	K12	755	582
Capitaux étrangers à court terme		24'252	25'464
Dettes à long terme	K11	57'235	64'875
Provisions à long terme	K12	3'247	4'444
Capitaux étrangers à long terme		60'482	69'319
Capitaux étrangers		84'734	94'782
Capital des fonds affectés		47'918	46'766
Fonds étrangers (capital des fonds y compris)		132'652	141'549
Capital de la fondation		23'930	23'957
Capital libre		124'062	117'359
Capital lié		79'181	79'966
Résultat annuel		2'333	-1'443
Capital de l'organisation		229'506	219'839
Total des passifs		362'159	361'388

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2015	2016
		Chiffres adaptés	
Produits des services / produits des ventes	K14	123'424	128'779
Contributions des pouvoirs publics	K15	107'321	109'178
Dons, legs, recherche de fonds	K16	21'991	20'107
Total recettes d'exploitation		252'736	258'063
Charges de personnel		-27'655	-28'796
Charges d'exploitation		-13'211	-13'797
Amortissements		-612	-666
Conseil et information		-41'478	-43'259
Charges de personnel		-90'615	-93'727
Charges d'exploitation		-38'494	-41'044
Amortissements		-3'975	-4'237
Services		-133'083	-139'009
Charges de personnel		-2'616	-2'596
Charges d'exploitation		-3'207	-3'059
Amortissements		-54	-133
Promotion de la santé et prévention		-5'877	-5'788
Charges de personnel		-9'691	-9'609
Charges d'exploitation		-3'366	-3'390
Amortissements		-161	-171
Sport et mouvement		-13'219	-13'171
Charges de personnel		-10'402	-11'675
Charges d'exploitation		-5'031	-5'259
Amortissements		-226	-256
Formation et culture		-15'659	-17'189
Charges de personnel		-4'519	-4'776
Charges d'exploitation		-1'247	-1'240
Amortissements		-64	-62
Travail social communautaire		-5'831	-6'078
Charges de personnel		-525	-566
Charges d'exploitation		-352	-335
Amortissements		-36	-35
Construction et pérennisation du savoir		-913	-936

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2015	2016
		Chiffres adaptés	
Charges de personnel		-2'402	-2'479
Charges d'exploitation		-2'200	-1'927
Amortissements		-56	-170
Information et travail de relations publiques		-4'657	-4'577
Charges de personnel		-821	-785
Charges d'exploitation		-201	-310
Amortissements		-12	-9
Relations intergénérationnelles		-1'034	-1'104
Charges de personnel		-15'871	-16'641
Charges d'exploitation		-4'583	-4'462
Amortissements		-754	-685
Charges administratives		-21'208	-21'788
Charges de personnel		-1'529	-1'390
Charges d'exploitation		-2'755	-2'743
Amortissements		-16	-20
Recherche de fonds		-4'300	-4'154
Total charges des prestations	K17	-247'260	-257'052
Résultat d'exploitation		5'476	1'011
Produits financiers		3'478	4'245
Charges financières		-3'533	-2'916
Autres produits	K18	3'826	5'091
Autres frais	K18	-1'341	-4'587
Résultat avant modifications du capital des fonds et de l'organisation		7'907	2'844
Prélèvements des fonds affectés		4'482	4'186
Affectation à des fonds affectés		-3'170	-2'708
Produits internes des fonds affectés		-403	-325
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		8'816	3'996
Prélèvements du capital lié		4'488	5'351
Prélèvements du capital libre		525	1'182
Affectation au capital lié		-8'081	-9'287
Affectation au capital libre		-3'415	-2'685
Résultat annuel		2'333	-1'443

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de financement (en KCHF)	2015	2016
	Chiffres adaptés	
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	8'816	3'996
Variation du capital des fonds	-909	-1'152
Résultat avant modifications du capital des fonds et de l'organisation	7'907	2'844
Amortissements sur des immobilisations corporelles	5'614	5'867
Amortissements sur des immobilisations financières	-41	0
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	539	671
Bénéfices provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-6	-790
Variation de l'existant Provisions	-888	1'023
Variation de l'existant Actifs cotés en bourse détenus à court terme	1'094	-4'497
Variation de l'existant Créances	843	-2'129
Variation de l'existant Stocks et prestations de services non facturées	-199	93
Variation de l'existant Actifs de régularisation	1'098	-1'113
Variation de l'existant Dettes à court terme	-614	1'590
Variation de l'existant Passifs de régularisation	-193	315
Variation de l'existant Passifs provenant d'institutions de prévoyance	39	0
Variation de l'existant Immobilisations financières inaliénables	540	425
Transactions sans influence sur les liquidités	-2	-1
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	15'733	4'297
Investissements en immobilisations corporelles	-24'780	-16'408
Investissements en immobilisations financières	-127	-167
Investissements en immobilisations incorporelles	-1'487	-1'473
Variation du périmètre de consolidation	699	-4'675
Désinvestissements en immobilisations corporelles	89	2'874
Désinvestissements en immobilisations financières	7	11
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-25'600	-19'837
Variation de l'existant Dettes à long terme	9'651	9'280
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	9'651	9'280
Variation des moyens de paiement	-216	-6'259
Etat initial des liquidités (au 1er janvier)	97'046	96'830
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	96'830	90'571

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2016	Bilan au 01.01.2016	Entrées 2016	Sorties 2016	Variation périm. consol.	Report intérêts internes	Bilan au 31.12.2016
	Chiffres adaptés					
Fonds pour l'aide individuelle / fonds de soutien	12'664	1'411	-1'584	-39	1'183	13'635
Fonds pour projets	10'594	958	-1'855	0	-1'107	8'591
Fonds pour bâtiments et infrastructures	1'248	65	-12	0	0	1'301
Fonds pour logements adaptés	5'205	0	0	0	0	5'205
Fonds où seul le produit peut être utilisé	13'216	58	-291	0	247	13'230
Autres fonds	4'991	216	-404	0	2	4'805
Total fonds affectés 2016	47'918	2'708	-4'147	-39	325	46'766

Les nouvelles prescriptions de Swiss GAAP RPC 21 ont nécessité des transferts entre les fonds affectés et le capital de l'organisation. Cette modification a été appliquée avec effet rétroactif au 1.1.2015.

Exercice 2016	Bilan au 01.01.2016	Entrées 2016	Sorties 2016	Variation périm. consol.	Report intérêts internes	Bilan au 31.12.2016
	Chiffres adaptés					
Capital de la fondation	23'930	0	0	0	27	23'957
Total capital de la fondation	23'930	0	0	0	27	23'957
Capital libre	124'062	2'685	-1'182	-10'365	2'159	117'359
Capital lié	79'181	9'287	-5'351	-3'160	9	79'966
Résultat annuel	2'333	-1'443	0	0	-2'333	-1'443
Total capital de l'organisation	229'506	10'528	-6'532	-13'525	-138	219'839

Exercice 2015	Bilan au 01.01.2015	Entrées 2015	Sorties 2015	Variation périm. consolid.	Report intérêts internes	Bilan au 31.12.2015
	Chiffres adaptés					
Capital de la fondation	23'913	0	0	0	17	23'930
Total capital de la fondation	23'913	0	0	0	17	23'930
Capital libre	117'695	3'415	-525	0	3'477	124'062
Capital lié	78'340	8'081	-7'222 ¹⁾	0	-17	79'181
Résultat annuel	3'477	2'333	0	0	-3'477	2'333
Total capital de l'organisation	223'425	13'829	7'665	0	0	229'506

¹⁾ Dont KCHF 2'734 sont imputables au changement de méthode d'inscription au bilan des immeubles de rendement (plus amples informations dans l'annexe K6).

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis sur une base volontaire en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEW0 (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2016 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute (OPS), juridiquement autonomes. Les comptes des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections, de centres régionaux et d'EMS juridiquement indépendants. Pro Senectute Suisse n'a pas de participation financière dans les OPS et ne contrôle pas les OPS intégrées dans la consolidation au sens de Swiss GAAP RPC 21 et 30. Les comptes consolidés sont donc établis sur une base volontaire.

Dans la présente consolidation, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions ainsi que les créances et les dettes réciproques entre Pro Senectute Suisse, les OPS et leurs institutions sont éliminées.

Il n'y a donc pas de consolidation du capital.

Si une société dans laquelle Pro Senectute Suisse n'a aucune participation rejoint ou quitte l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, les actifs et les capitaux étrangers seront consolidés ou déconsolidés à la date de référence, et la différence sera indiquée sans incidence sur le résultat dans le capital de l'organisation, dans la colonne «Variation du périmètre de consolidation».

L'association «Verein für das Alter Konolfingen» a quitté l'ensemble de l'organisation Pro Senectute au 14 décembre 2016. Elle a donc été déconsolidée de la sous-consolidation de Pro Senectute Berne à cette date.

Les organisations suivantes ont été entièrement consolidées au 31 décembre 2016:

Nom (canton/région)	Forme juridique	Siège
Pro Senectute Argovie	fondation	Aarau
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Intérieures	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Extérieures	fondation	Herisau
Pro Senectute beider Basel	fondation	Bâle
Pro Senectute Berne	association	Berne
Pro Senectute Fribourg	fondation	Villars-sur-Glâne
Pro Senectute Genève	association	Genève
Pro Senectute Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons	fondation	Coire
Pro Senectute Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute Lucerne	fondation	Lucerne
Pro Senectute Nidwald	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute St-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute Schaffhouse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute Schwyz	association	Schwyz
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
Pro Senectute Valais	fondation	Sion
Pro Senectute Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute Suisse	fondation	Zurich
AvantAge	société simple	Zurich

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Permanence (évaluation, principe et présentation des comptes)

Les positions provisions à long terme, capital des fonds affectés et capital de l'organisation libre et lié ont été analysées sur la base de la première utilisation de la norme Swiss GAAP RPC 21 révisée et, où cela s'est avéré nécessaire, réattribuées avec effet rétroactif au 1er janvier 2015 sans incidence sur le résultat. Les répercussions financières sur les positions du bilan sont les suivantes:

Provisions	CHF -0,1 million
Capital des fonds affectés	CHF 5,2 millions
Capital de l'organisation	CHF -5,1 millions

En outre, la participation dans AvantAge inscrite jusqu'ici au bilan au titre de capital-investissement a été entièrement consolidée avec effet rétroactif au 1er janvier 2015.

Transactions avec des organisations affiliées

Sont considérées comme « organisations affiliées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres. En 2016, les transactions avec des organisations affiliées ont essentiellement concerné le domaine des prestations de services, pour un montant total de KCHF 204. Les dons et legs reçus, pour leur part, se montent à KCHF 108.

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant. Toutes les valeurs sont exprimées en milliers de CHF. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche.

K1 Liquidités

Les liquidités incluent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

K2 Actifs cotés en bourse détenus à court terme

Les actifs cotés en bourse détenus à court terme incluent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements d'une durée inférieure à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

K3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2015	Bilan au 31.12.2016
Organisations affiliées	204	55
Pouvoirs publics/collectivité	3'578	3'696
Tiers	17'886	19'067
Corrections de valeurs des créances de tiers	-612	-534
Total des créances	21'056	22'283
dont provenant de livraisons et de prestations	19'699	20'421

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2 %.

K4 Stocks et prestations de services non facturées

	Bilan au 31.12.2015	Bilan au 31.12.2016
Stocks	362	339
Prestations de services non facturées	294	186
Total Stocks et prestations de services non facturées	656	524

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Les prestations de services non facturées sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K5 Actifs de régularisation (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2015	Bilan au 31.12.2016
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	126	1'024
Pouvoirs publics/collectivité	439	364
Autres	1'824	1'910
Total actifs de régularisation	2'389	3'298
dont vis-à-vis d'organisations affiliées	0	4

K6 Immobilisations corporelles 2016 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2016	Entrées 2016	Sorties 2016	Variation périm. consolid.	Ecritures correctives 2016	Bilan au 31.12.2016
Installations et équipement	24'761	1'922	-1'113	-2'310	0	23'259
Véhicules	3'287	235	-196	-138	0	3'188
Autres immobilisations corporelles	6'082	3'458	-874	0	1	8'667
Immeubles d'exploitation	161'769	9'362	-6'294	-19'975	-1'742	143'121
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	18'864	1'432	-670	0	1'092	20'717
Valeurs d'acquisition	214'763	16'408	-9'147	-22'423	-649	198'952
Installations et équipement	16'648	1'603	-745	-1'872	0	15'634
Véhicules	2'359	321	-196	-130	0	2'354
Autres immobilisations corporelles	4'409	543	-218	0	0	4'733
Immeubles d'exploitation	59'547	3'252	-5'843	-10'417	-649	45'890
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	3'559	149	-61	0	0	3'647
Amortissements cumulés	86'522	5'867	-7'063	-12'419	-649	72'258
Total immobilisations corporelles 2016	128'241					126'694

Immobilisations corporelles 2015 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2015	Entrées 2015	Sorties 2015	Variation périm. consolid.	Ecritures correctives 2015	Bilan au 31.12.2015
Installations et équipement	21'928	3'157	-452	0	128	24'761
Véhicules	2'663	691	-67	0	0	3'287
Autres immobilisations corporelles	10'427	8'263	-357	0	-12'252	6'082
Immeubles d'exploitation	138'501	11'994	0	0	11'274	161'769
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	5'620	675	0	0	12'569	18'864
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	11'721	0	0	0	-11'721	0
Valeurs d'acquisition	190'860	24'780	-876	0	-2	214'763
Installations et équipement	15'513	1'533	-448	0	49	16'648
Véhicules	2'117	309	-67	0	0	2'359
Autres immobilisations corporelles	4'267	552	-278	0	-132	4'409
Immeubles d'exploitation	55'688	3'120	0	0	739	59'547
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	1'379	2'837	0	0	-657	3'559
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	0	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	78'964	8'351	-792	0	-2	86'522
Total immobilisations corporelles 2015	111'896					128'241

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. A partir de l'exercice 2015, les immeubles de rendement ont été uniformément inscrits au bilan à leur valeur historique¹⁾.

Les durées d'utilisation moyennes acceptées sont les suivantes :

Mobilier	10 ans	Véhicules	5 ans
Autre matériel de bureau/ installations téléphoniques	10 ans	Aménagement locataire (selon le type d'aménagement, au max. pour la durée résiduelle du bail)	5-10 ans
Informatique (matériel/serveurs)	4 ans	Immeubles (d'exploitation)	40 ans
Ouvrages de la bibliothèque	10 ans	Immeubles (hors exploitation)	50 ans

¹⁾ L'adaptation des valeurs aux valeurs historiques a entraîné une dépréciation de KCHF 2'734, qui a été comptabilisée sur les fonds propres sans incidence sur le résultat.

K7 Immobilisations financières 2016 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2016	Entrées 2016	Sorties 2016	Ecritures correctives 2016	Bilan au 31.12.2016
Organisations affiliées	250	0	0	0	250
Projets	568	15	0	0	583
Tiers	169	152	-46	0	275
Participations	838	0	0	0	838
Valeurs d'acquisition	1'825	167	-46	0	1'946
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	37	0	-35	0	2
Participations	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	37	0	-35	0	2
Total immobilisations financières 2016	1'787				1'943
Immobilisations financières 2015 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2015	Entrées 2015	Sorties 2015	Ecritures correctives 2015	Bilan au 31.12.2015
Organisations affiliées	250	0	0	0	250
Projets	561	7	0	0	568
Tiers	124	8	-3	40	169
Participations	765	113	0	-40	838
Réserves contributions de l'employeur	7	0	-7	0	0
Valeurs d'acquisition	1'707	127	-10	0	1'825
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	0	0	-3	40	37
Participations	81	-41	0	-40	0
Réserves contributions de l'employeur	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	81	-41	-3	0	37
Total immobilisations financières 2015	1'626				1'787

Les immobilisations financières (y c. les participations) sont inscrites au bilan à la valeur nominale, sous déduction d'un correctif de valeur individuel éventuellement nécessaire.

Etat des participations	Forme juridique	Siège	Part du capital en %	Part des droits de vote en %
Alterssiedlung Rankhof	Fondation	Bâle	50.00%	50.00%
Wohnbaugenossenschaft Sonnmatt	Coopérative	Willisau	1.45%	0.28%
Genossenschaft Durachtal	Coopérative	Merishausen	3.30%	3.30%

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K8 Immobilisations incorporelles 2016 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2016	Entrées 2016	Sorties 2016	Ecritures correctives	
				2016	Bilan au 31.12.2016
Logiciels	3'982	1'353	-827	0	4'508
Brevets, licences, droits d'édition	501	120	0	0	621
Valeurs d'acquisition	4'483	1'473	-827	0	5'129
Logiciels	2'359	531	-827	0	2'063
Brevets, licences, droits d'édition	30	140	0	0	170
Amortissements cumulés	2'389	671	-827	0	2'233
Total immob. incorporelles 2016	2'094				2'897

Immobilisations incorporelles 2015 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2015	Entrées 2015	Sorties 2015	Ecritures correctives	
				2015	Bilan au 31.12.2015
Logiciels	3'611	992	-621	0	3'982
Brevets, licences, droits d'édition	6	495	0	0	501
Valeurs d'acquisition	3'617	1'487	-621	0	4'483
Logiciels	2'465	515	-621	0	2'359
Brevets, licences, droits d'édition	6	23	0	0	30
Amortissements cumulés	2'471	539	-621	0	2'389
Total immob. incorporelles 2015	1'146				2'094

Les valeurs immatérielles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes :

Logiciels	4 ans
Brevets, licences, droits d'édition	suivant le contrat

K8.1 Immobilis. financ. inaliénables 2016 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2016	Entrées 2016	Sorties 2016	Ecritures correctives	
				2016	Bilan au 31.12.2016
Immobilisations financières inaliénables	5'900	0	-425	0	5'475
Valeurs d'acquisition	5'900	0	-425	0	5'475

Immobilis. financ. inaliénables 2015 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2015	Entrées 2015	Sorties 2015	Ecritures correctives	
				2015	Bilan au 31.12.2015
Immobilisations financières inaliénables	6'440	46	-586	0	5'900
Valeurs d'acquisition	6'440	46	-586	0	5'900

K9 Dettes à court terme (en KCHF)	Bilan au	
	31.12.2015	31.12.2016
Organisations affiliées	147	453
Pouvoirs publics / collectivité	3'013	2'173
Détenteurs de participations / organes	36	9
Tiers	10'861	12'891
Projets	624	478
Dettes envers des institutions de prévoyance	408	458
Total dettes à court terme	15'089	16'462
dont résultant de l'achat de biens et de prestations de services	12'739	11'936
dont part portant intérêt	483	913
dont part sans intérêts	1'867	3'614

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K10 Passifs de régularisation (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2015	Bilan au 31.12.2016
Dépenses pour des projets	918	897
Organisations affiliées	336	297
Détenteurs de participations / organes	98	106
Pouvoirs publics / collectivité	473	141
Vacances et heures supplémentaires du personnel	3'089	3'032
Autres	3'495	3'947
Total passifs transitoires	8'408	8'420

K11 Dettes à long terme (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2015	Bilan au 31.12.2016
Organisations affiliées	0	0
Pouvoirs publics / collectivité	912	352
Tiers	56'323	64'523
Total dettes à long terme	57'235	64'875
dont portant intérêts	56'240	64'446

Echéance des dettes à long terme portant intérêt

échéance dans 1 à 5 ans	37'283	37'723
échéance supérieure à 5 ans	18'957	26'723
Total dettes à long terme portant intérêt	56'240	64'446

Les dettes à long terme sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les dettes portant intérêt envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques. Les dettes qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

K12 Provisions 2016

(en KCHF)	Bilan au 01.01.2016	Constitution 2016	Utilisation 2016	Dissolution 2016	Bilan au 31.12.2016
Cas juridiques	25	0	0	0	25
Prévoyance du personnel	3'054	1'995	-371	-662	4'017
Autres réserves	924	856	-795	0	985
Total provisions	4'003	2'851	-1'165	-662	5'026
dont à long terme	3'247				4'444

Provisions 2015

(en KCHF)	Bilan au 01.01.2015	Constitution 2015	Utilisation 2015	Dissolution 2015	Bilan au 31.12.2015
Cas juridiques	0	25	0	0	25
Prévoyance du personnel	3'609	113	-466	-204	3'054
Autres réserves	1'281	185	-194	-348	924
Total provisions	4'890	324	-660	-552	4'003
dont à long terme	4'664				3'247

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance (en KCHF)

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur.

Avantages et engagements économiques (en KCHF)	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Part économique au 31.12.2016	0	0	0	4'017	4'017
Part économique au 31.12.2015	0	0	0	1'239	1'239
Variation avec exercice précédent	0	0	0	2'778	2'778
Cotisations ajustées à la période	0	805	3'490	4'951	9'246
Charges de prévoyance 2016	0	805	3'490	6'328	10'623
Charges de prévoyance 2015	0	728	4'125	5'507	10'360

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2016. L'insuffisance de couverture de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute se monte à CHF 14,3 millions (CHF 16,1 millions l'année précédente), dont CHF 7,5 millions d'obligations éventuelles (CHF 8,2 millions l'année précédente). Des informations sur l'insuffisance de couverture de certaines organisations de Pro Senectute n'étaient pas disponibles au 31.12.2016. La part économique au 31.12.2016 se monte à CHF 4,0 millions (CHF 1,2 million l'année précédente). Elle est entièrement provisionnée.

K14 Recettes des services (en KCHF)

	2015	2016
Services fournis par des organisations affiliées	193	204
Autres recettes des services	123'231	128'575
Total recettes des services	123'424	128'779

K15 Contributions des pouvoirs publics (en KCHF)

En plus des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse) et l'art. 17 LPC (aide financière individuelle), ce poste contient également des contributions cantonales et communales. S'agissant de la promotion de l'aide à la vieillesse selon l'art. 101bis LAVS, CHF 47,3 millions ont été versés aux organisations cantonales/intercantonales de Pro Senectute et CHF 6,4 millions à Pro Senectute Suisse.

K16 Dons, legs, recherche de fonds (en KCHF)

La part affectée des dons et des legs se monte à KCHF 1609.

K17 Charges des prestations (en KCHF)

Les chiffres sont présentés selon les domaines de prestations stratégiques du « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation de juin 2007.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K17 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin. / fundraising	Total
Charges de personnel	155'010	18'031	173'041
Charges d'exploitation	70'361	7'205	77'567
Amortissements	5'739	705	6'444
Total 2016	231'110	25'942	257'052
Total 2015	221'751	25'509	247'260

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)	2015	2016
en % de la totalité des charges des prestations	10%	10%

K18 Autres charges et produits

	2015	2016
Produits hors exploitation	1'785	2'766
Charges hors exploitation	-1'101	-1'902
Bénéfices comptables résultant de la vente d'immobilisations	7	843
Pertes comptables résultant de la vente d'immobilisations	-1	-52
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2'035	1'161
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-239	-2'313
Total autres produits	3'826	4'771
Total autres charges	-1'341	-4'267

K19 Incidence sur les positions du bilan suite au départ de l'association «Verein für das Alter Konolfinger»

	2016
Liquidités	4'675
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	3
Créances provenant de livraisons et de prestations	902
Stocks et prestations de services non facturées	39
Actifs de régularisation	62
Immobilisations corporelles	10'004
Immobilisations financières	39
Capitaux étrangers à court terme	-520
Capitaux étrangers à long terme	-1'640
Fonds affectés	-39
Capital lié	-3'160
Capital libre	-10'365

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Autres indications

Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)	31.12.2015	31.12.2016
Autres obligations éventuelles	382	390
Cautionnements envers des tiers	20	296
Total obligations éventuelles et cautionnements	402	686

Responsabilité solidaire

Certaines organisations de Pro Senectute sont solidairement responsables vis-à-vis des sociétés suivantes:

- AvantAge, société simple
- Services Alzheimer GE, société simple

Nombre d'équivalents temps plein

En moyenne annuelle, le nombre d'équivalents temps plein était de 1745 au cours de l'exercice sous revue (1658 l'année précédente).

Instruments financiers dérivés 2016 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2016		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	938	0	0
Opérations à terme sur devises USD	2'659	44	0
Opérations à terme sur devises GBP	304	5	0
Opérations à terme sur devises AUD	110	2	0
Opérations à terme sur devises JPY	104	0	0
Opérations à terme sur devises CAD	46	0	0
Total instruments financiers dérivés 2016	4'161	51	0
dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant		42	

Instruments financiers dérivés 2015 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2015		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	1'124	1	6
Opérations à terme sur devises USD	2'586	15	25
Opérations à terme sur devises GBP	374	6	0
Opérations à terme sur devises AUD	106	0	3
Total instruments financiers dérivés 2015	4'190	22	34
dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant		-32	

¹ Valeur de remplacement

Leasings opérationnels (en KCHF)

Echéance	31.12.2015	31.12.2016
1 an	62	94
2 - 5 ans	135	504
Total leasings opérationnels	197	598

Contrats de location à long terme (en KCHF)

Echéance	31.12.2015	31.12.2016
1 - 5 ans	8'963	11'821
plus de 5 ans	4'293	3'988
Total contrats de location à long terme	13'256	15'809

Actifs mis en gage (en KCHF)

	31.12.2015	31.12.2016
Immeubles	75'700	90'611
Titres	1'120	1'184
Total actifs mis en gage	76'820	91'795

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Indemnités aux membres des organes dirigeants des 24 organisations de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)

	2015	2016
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	461	526
dont en faveur des président-e-s	166	195

Indemnités aux membres de la direction des 24 organisations de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)

	2016
Indemnités aux membres des directions (78 personnes au total)	10'268

Honoraires pour l'organe de révision

	2015	2016
Indemnités pour les prestations de révision	487	510
Indemnités pour d'autres prestations	54	50

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 826 020 heures de travail gratuites (dont 16 380 heures par les membres dirigeants).

Donations à titre gracieux sous forme de dons matériels et de prestations

Au total, Pro Senectute s'est vu mettre à disposition gracieusement des salles de formation à hauteur de KCHF 50 ainsi que des prestations en nature à hauteur de KCHF 10. En outre, des annonces-bouchon sont publiées gratuitement. La contre-valeur n'est pas quantifiable.

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence majeure sur les comptes 2016 n'est intervenu après la date du bilan.

**KPMG SA****Audit**Badenerstrasse 172
CH-8004 ZurichCase postale
CH-8036 ZurichTéléphone +41 58 249 31 31
Téléfax +41 58 249 44 06
www.kpmg.ch

Rapport sur l'audit volontaire au conseil de fondation sur les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle du réviseur indépendant.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en accord avec les normes Swiss GAAP RPC.

KPMG SA



Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé



Christian Böhi
Expert-réviseur agréé

Zurich, 18 mai 2017

Annexe:

- Comptes annuels consolidés constitués du bilan, du compte d'exploitation, du tableau de financement, du tableau de variation du capital et annexe

Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute : comptes

Commentaire

Les comptes consolidés de l'aide financière individuelle pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis conformément à toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.

En vertu de l'art. 17, al. 1, let. a de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité (LPC), la Confédération octroie à Pro Senectute une subvention annuelle de CHF 16,5 millions au maximum pour l'aide financière individuelle. Avec ces fonds, Pro Senectute soutient les personnes âgées, notamment pour limiter, voire même enrayer la détresse matérielle, psychosociale et physique. A cet effet, elle octroie des aides financières individuelles (AFI) en complément des montants versés par les assurances sociales légales et des autres soutiens financiers.

L'exercice 2016 se solde par un excédent en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) de KCHF 680 (KCHF 1338 l'année précédente).

Compte de résultat

Les charges ont augmenté de KCHF 1130. Les prestations financières uniques sont en légère hausse (+KCHF 356), les prestations financières périodiques en léger recul (-KCHF 105). En 2016, l'OFAS a octroyé une subvention plus élevée pour les frais d'application, Pro Senectute ayant pu attester les frais effectifs au moyen de la compilation exhaustive du temps de travail (+KCHF 879).

Les produits, pour leur part, ont progressé de KCHF 1788 en raison notamment de l'augmentation des fonds alloués par l'OFAS, qui comprennent la subvention pour les frais d'application (+KCHF 2346).

Bilan

Du fait du montant élevé de la réserve de fluctuation, l'OFAS a réduit la subvention 2016 versée par la Confédération de KCHF 700, ce qui se reflète dans les liquidités.

Perspectives

Au vu de l'évolution démographique, il y a fort à penser que le nombre de demandes et, en corollaire, le besoin d'aide individuelle continueront d'augmenter.

Béatrice Fink

Responsable Finances, Marketing & Informatique

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en CHF)	Remarques	2015	2016
Liquidités	K1	2'504'469	1'868'587
Créances d'impôt anticipé		591	477
Autres actifs AFI	K2	110'699	416'720
Total des actifs		2'615'759	2'285'784

Créancier OFAS	K3	2'250'336	1'570'255
Autres passifs AFI	K4	365'423	715'530
Total des passifs		2'615'759	2'285'784

Compte d'exploitation (en CHF)	Remarques	2015	2016
Prestations en espèces uniques		12'592'356	12'948'278
Prestations en espèces périodiques		2'128'182	2'022'773
Frais d'application		828'527	1'707'523
Total des charges		15'549'065	16'678'574

Moyens AFI OFAS	K5	13'561'295	15'907'117
Remboursements	K6	648'664	90'280
Produit des intérêts	K7	736	1'095
Total des produits		14'210'695	15'998'493

Excédent annuel en faveur du créancier OFAS		1'338'370	680'082
--	--	------------------	----------------

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'aide financière individuelle (moyens AFI) au titre des articles 17 et 18 LPC

Bases de la présentation des comptes

Les comptes consolidés 2016 des moyens AFI ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, les dispositions du droit suisse, surtout la partie sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957 à 962 CO) ainsi que les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute.

K1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent pas de devises.

K2 Autres actifs AFI

Majoritairement des avoirs provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K3 Créancier OFAS

Cette position indique la somme totale des moyens AFI non utilisés. Il s'agit de fonds de tiers en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

K4 Autres passifs AFI

Principalement des dettes provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K5 Moyens AFI OFAS

Moyens AFI reçus de l'OFAS dans l'année sous revue.

K6 Remboursements

Remboursements reçus des cantons, des communes et de particuliers sur des contributions d'assistance déjà fournies.

K7 Produit des intérêts

Intérêts bruts de l'année sous revue.

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Aide financière individuelle au titre de l'art. 18 LPC

Organisations cantonales de Pro Senectute	2015	2016
Argovie	633'521	542'659
Appenzell Rhodes-Extérieures	74'395	69'211
Appenzell Rhodes-Intérieures	7'423	7'680
Arc Jurassien	722'161	721'036
Beider Basel	1'368'931	1'416'404
Berne	2'574'276	2'693'079
Fribourg	1'054'488	1'071'664
Genève	1'031'892	922'994
Glaris	34'558	42'719
Grisons	254'953	301'947
Lucerne	811'957	864'181
Nidwald	47'901	52'340
Obwald	11'357	15'457
Schaffhouse	129'767	138'311
Schwyz	137'502	116'953
Soleure	385'480	328'065
St-Gall	487'850	602'841
Thurgovie	343'134	268'598
Ticino e Moesano	797'038	856'633
Uri	18'577	27'320
Vaud	1'499'489	1'488'858
Valais	398'828	447'540
Zoug	63'810	86'785
Zurich	1'831'252	1'887'775
Total (en CHF)	14'720'538	14'971'051

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'audit au conseil de fondation de

l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute selon l'article 17 et 18 LPC

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de Pro Senectute, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du conseil de fondation

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement de cet état financier en conformité avec l'article 17 et 18 LPC. Le conseil de fondation est également responsable d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC sur la base de notre audit. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que l'état financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans l'état financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que l'état financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend, en outre; une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion.

Opinion

Selon notre appréciation, l'état financier pour l'exercice de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute arrêté au 31 décembre 2016 donne une image fidèle de la répartition et de l'utilisation des aides financières individuelles en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC.

KPMG SA



Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé



Christian Böhi
Expert-réviseur agréé

Zurich, 18 mai 2017

Annexe:

- Etat financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Pro Senectute Suisse : comptes individuels

Commentaire

Sur le plan financier également, l'exercice 2016 s'avère réjouissant pour Pro Senectute Suisse. Le résultat annuel avant variation du capital de l'organisation s'élève à KCHF 1036. La situation financière de Pro Senectute Suisse reste solide.

Compte de résultat

En ce qui concerne les recettes, le bon résultat annuel 2016 découle essentiellement de la nouvelle hausse des produits des services (+KCHF 827). Cette progression résulte en grande partie de la vente des dossiers de dispositions personnelles DOCUPASS, de l'augmentation des ventes d'annonces du magazine Zeitlupe et des recettes de partenariats. Le bilan des produits des dons, des legs et de la recherche de fonds, qui atteignent au total KCHF 1482, est positif, quoiqu'inférieur d'environ KCHF 913 à l'exercice précédent, marqué par un important don. Les subventions des pouvoirs publics, la Confédération dans notre cas, sont restées quasiment inchangées.

La légère augmentation des charges par rapport à 2015 (+KCHF 455) s'explique avant tout par les dépenses liées aux campagnes sur la démence et la prévention des chutes, des amortissements et des charges plus élevées en lien avec l'augmentation de la demande de services. La part des charges administratives sur le total des charges a diminué, passant de 14,4% à 13,8%.

Enfin, le résultat financier positif, qui s'élève à KCHF 414, contribue lui aussi au bon résultat annuel 2016.

Bilan

Pro Senectute Suisse affiche un bilan solide. L'ensemble des recettes et dépenses réalisées en 2016 dans le cadre du 100^e anniversaire de Pro Senectute en 2017 a été comptabilisé sur l'exercice suivant. C'est pourquoi les écritures transitoires concernées – actifs et passifs – sont en hausse. Concernant l'actif, l'augmentation de KCHF 778 des immobilisations incorporelles résulte de l'acquisition de deux solutions centralisées de gestion intégrée, que les organisations de Pro Senectute utilisent depuis fin 2016. Le bon résultat annuel a permis de renforcer le capital de l'organisation, qui s'élève fin 2016 à KCHF 19 908. Une part importante de ce capital, à savoir KCHF 7080, est dévolue au fonds de développement et des projets, destiné à des projets porteurs pour l'ensemble de l'organisation et les organisations de Pro Senectute.

Gestion des risques

Pro Senectute Suisse réalise chaque année une analyse des risques. Si besoin est, elle définit des mesures et surveille les mesures déjà prises.

Perspectives

Les activités liées au 100^e anniversaire de Pro Senectute et la négociation du contrat de subvention avec l'Office fédéral des assurances sociales marqueront l'année 2017. Ce jubilé offre notamment des opportunités de partenariats avec des entreprises, qui influenceront de manière positive sur les recettes.

Béatrice Fink

Responsable Finances, Marketing & Informatique

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2015	2016
Liquidités	E1	12'922	10'625
Titres	E2	10'246	10'595
Créances	E3	974	1'787
Stocks et prestations non facturées	E4	29	75
Actifs de régularisation	E5	323	1'500
Actif circulant		24'493	24'582
Immobilisations corporelles	E6	1'047	1'002
Immobilisations incorporelles	E7	850	1'628
Actif immobilisé		1'897	2'630
Total des actifs		26'390	27'213
Dettes	E8	2'694	2'177
Passifs de régularisation	E9	1'145	1'730
Provisions à court terme	E10	106	108
Capitaux étrangers à court terme		3'944	4'016
Provisions à long terme	E10	104	0
Capitaux étrangers à long terme		104	0
Capitaux étrangers		4'048	4'016
Capital des fonds affectés	E11	3'470	3'289
Capitaux étrangers (capital des fonds y compris)		7'518	7'304
Capital de la fondation		5'000	5'000
Capital libre généré		4'612	5'162
Capital lié généré		9'248	9'729
Résultat annuel		12	17
Capital de l'organisation	E11	18'872	19'908
Total des passifs		26'390	27'213

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2015	2016
Produits des services / produits des ventes	E12	5'340	6'167
Contributions des pouvoirs publics	E13	6'667	6'673
Dons, legs, recherche de fonds	E14	2'395	1'482
Total recettes d'exploitation		14'402	14'322
Charges de personnel		-1'675	-1'775
Charges d'exploitation		-2'454	-2'848
Amortissements		-75	-71
Conseil et information		-4'204	-4'694
Charges de personnel		-662	-743
Charges d'exploitation		-688	-873
Amortissements		-26	-13
Services		-1'376	-1'629
Charges de personnel		-20	-11
Charges d'exploitation		-1	-1
Amortissements		0	0
Promotion de la santé et prévention		-21	-12
Charges de personnel		-497	-541
Charges d'exploitation		-134	-124
Amortissements		0	0
Sport et mouvement		-631	-665
Charges de personnel		-493	-575
Charges d'exploitation		-290	-204
Amortissements		0	0
Formation et culture		-783	-779
Charges de personnel		-92	-69
Charges d'exploitation		-40	-13
Amortissements		0	0
Travail social communautaire		-132	-82
Charges de personnel		-461	-504
Charges d'exploitation		-251	-246
Amortissements		-33	-33
Construction et pérennisation du savoir		-746	-783

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2015	2016
Charges de personnel		-1'042	-1'126
Charges d'exploitation		-1'760	-1'402
Amortissements		-25	-145
Information et travail de relations publiques		-2'826	-2'673
Charges de personnel		-129	-44
Charges d'exploitation		-43	-136
Amortissements		0	0
Relations intergénérationnelles		-173	-180
Charges de personnel		-1'781	-1'700
Charges d'exploitation		-25	-91
Amortissements		-125	-122
Charges administratives		-1'930	-1'912
Charges de personnel		-110	-105
Charges d'exploitation		-515	-389
Amortissements		0	0
Recherche de fonds		-625	-494
Total charges des prestations	E15	-13'447	-13'902
Résultat d'exploitation		954	420
Produits financiers		251	452
Charges financières		-195	-38
Autres produits	E16	193	96
Autres charges	E17	-121	-76
Résultat avant les modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation		1'082	855
Prélèvements des fonds affectés	E11	791	634
Affectation à des fonds affectés	E11	-514	-453
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		1'359	1'036
Prélèvements du capital lié généré	E11	761	1'153
Prélèvements du capital libre généré	E11	4	4
Affectation au capital lié généré	E11	-1'708	-1'622
Affectation au capital libre généré	E11	-404	-554
Résultat annuel		12	17

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de financement (en KCHF)	2015	2016
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	1'359	1'036
Variation du capital des fonds	-277	-181
Résultat avant les modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation	1'082	855
Amortissements sur des immobilisations corporelles	165	151
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	119	231
Constitution de provisions	0	0
Utilisation des provisions	-302	-102
Variation des titres	3'310	-349
Variation des créances	1'389	-814
Variation des stocks	73	-46
Variation des actifs de régularisation	140	-1'177
Variation des engagements	-1'517	-516
Variation des passifs de régularisation	-137	585
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	4'322	-1'183
Investissements en immobilisations corporelles	-91	-107
Investissements en immobilisations incorporelles	-638	-1'009
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-729	-1'116
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	3'593	-2'298
Etat initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	9'329	12'922
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	12'922	10'625
Dépenses au titre des intérêts	0	0
Recettes au titre des intérêts	3	0

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2016	Bilan au 31.12.2015	Entrées 2016	Sorties 2016	Intérêts internes Transfert ¹⁾	Bilan au 31.12.2016
Fonds Aides financières individuelles	1'694	203	-365	0	1'532
Fonds ZL personnes à revenus modestes	31	137	-146	0	22
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Dév. ensemble de la fondation	52	47	-57	0	42
Fonds Outil de saisie stat. harmonisées	192	0	-67	0	125
Fonds Neuroth	0	67	0	0	67
Total fonds affectés 2016	3'470	453	-634	0	3'289

Exercice 2015	Bilan au 31.12.2014	Entrées 2015	Sorties 2015	Intérêts internes Transfert ¹⁾	Bilan au 31.12.2015
Fonds Aides financières individuelles	874	292	-436	964	1'694
Fonds « Femmes seules ZH » ¹⁾	963	0	-3	-960	0
Fonds ZL personnes à revenus modestes	53	127	-149	0	31
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Entretien tombe Nussbaum ¹⁾	4	0	0	-4	0
Fonds e-inclusion	32	0	-32	0	0
Fonds Recherche appliquée	17	0	-17	0	0
Fonds Archives de la fondation	4	0	-4	0	0
Fonds Dév. ensemble de la fondation	40	94	-82	0	52
Fonds Publications/congrès/projets	1	0	-1	0	0
Fonds Outil de saisie stat. harmonisées	259	0	-67	0	192
Total fonds affectés 2015	3'747	514	-791	0	3'470

Finalités

Fonds Aides financières individuelles	Atténuation de la pauvreté des personnes âgées, aide financière individuelle directe pour des personnes de 60 ans et plus en situation de détresse
Fonds ZL personnes à revenus modestes	Financement d'abonnements gratuits à Zeitlupe pour bénéficiaires de PC
Fonds de solidarité	Soutien professionnel, organisationnel et financier en cas de difficultés financières et structurelles à des organisations de Pro Senectute ainsi qu'au centre national de Pro Senectute Suisse
Fonds e-inclusion	Soutien aux chaînes téléphoniques, soutien téléphonique contre l'isolement des personnes âgées
Fonds Recherche appliquée	Financement de Docupass
Fonds Archives de la fondation	Gestion d'archives internes de la fondation pour les documents importants d'un point de vue historique et remise périodique aux Archives Sociales Suisses
Fonds Dév. ensemble de la fondation	Indemnisation pour collab. d'OPS dans organes de l'ens. de l'org
Fonds Publications/congrès/projets	Délimitation par période des dons à affectation définie
Fonds Outil de saisie stat. Harmonisées	Garantie du financement du remplacement de l'outil de saisie
Fonds Neuroth	Indemnisation des actions audition des org. cant. de PS

¹⁾ Conformément à la décision du conseil de fondation du 10.3.2015, les fonds "Femmes seules ZH" et Entretien tombe Nussbaum ont été attribués au fonds Aides financières individuelles.

Comptes individuels

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2016	Bilan au 31.12.2015	Entrées 2016	Sorties 2016	Intérêts internes	Bilan au 31.12.2016
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Réserve pour la fluctuation des cours	2'033	0	0	0	2'033
Fonds de rénovation	224	14	-4	0	233
Fonds libre	2'355	540	0	0	2'895
Total capital libre généré	4'612	554	-4	0	5'162
Fonds de développement et des projets	6'759	1'100	-791	12	7'080
Fonds du personnel du centre national	374	0	-2	0	372
Réserve Zeitlupe	1'141	314	0	0	1'455
Réserve centre de compétence informatique	974	104	-256	0	822
Total capital lié généré	9'248	1'518	-1'049	12	9'729
Résultat annuel	12	17	0	-12	17
Total capital de l'organisation	18'872	2'089	-1'053	0	19'908

Le résultat de l'année 2015 de KCHF 12 a été attribué au fonds de développement et des projets.

Exercice 2015	Bilan au 31.12.2014	Entrées 2015	Sorties 2015	Intérêts internes	Bilan au 31.12.2015
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Réserve pour la fluctuation des cours	2'033	0	0	0	2'033
Fonds de rénovation	213	14	-4	0	224
Fonds libre	1'965	390	0	0	2'355
Total capital libre généré	4'212	404	-4	0	4'612
Fonds de développement et des projets	6'025	1'385	-665	14	6'759
Fonds du personnel du centre national	374	0	0	0	374
Réserve Zeitlupe	955	203	-17	0	1'141
Réserve centre de compétence informatique	933	120	-79	0	974
Total capital lié généré	8'287	1'708	-761	14	9'248
Résultat annuel	14	12	0	-14	12
Total capital de l'organisation	17'513	2'124	-764	0	18'872

Le résultat de l'année 2014 de KCHF 14 a été attribué au fonds de développement et des projets.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse, Zurich

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2016 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC, ainsi que conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier aux articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Les comptes annuels 2016 sont les premiers à avoir été établis selon les nouvelles dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21.

Transactions avec des organisations affiliées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute qui sont désignées par le terme d'organisations affiliées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces organisations dans ce qui suit. Lors de l'exercice 2016, Pro Senectute Suisse a acquis la propriété du logiciel de gestion intégrée Geras de Pro Senectute Arc Jurassien et Vaud, qui avaient préfinancé le développement du logiciel.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme, sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne comprennent aucune monnaie étrangère.

E2 Titres (actifs cotés en bourse détenus à court terme)

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan. Pas de placement en monnaie étrangère.

E3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2015	Bilan au 31.12.2016
Organisations de Pro Senectute	450	1'144
Collectivités publiques : Confédération	216	0
Tiers	307	644
Total	974	1'787

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Répartition des créances en « créances provenant de livraisons et de prestations » et « autres créances » :	Bilan au 31.12.2015	Bilan au 31.12.2016
Créances provenant de livraisons et de prestations	629	1'002
Autres créances	345	785
Total	974	1'787

E4 Stocks et prestations non facturées

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c.-à.-d. soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse. Des prestations non facturées à hauteur de KCHF 3 ont été portées à l'actif pour d'autres organisations de Pro Senectute au 31.12.2016.

E5 Actifs de régularisation (en KCHF)

Paiements anticipés pour les prestations 2017 et avoirs ouverts pour les prestations 2016.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E6 Immobilisations corporelles 2016 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2015	Entrées 2016	Sorties 2016	Bilan au 31.12.2016
Mobilier	102	26	0	128
Machines de bureau	113	0	0	113
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	312	17	-41	288
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	56	0	387
Matériel informatique	267	4	-65	206
Biens immobiliers	2'628	4	0	2'632
Valeurs d'acquisition	3'762	107	-106	3'764
Mobilier	51	12	0	63
Machines de bureau	59	10	0	69
Véhicules	8	1	0	9
Bibliothèque	187	25	-41	171
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	6	0	337
Matériel informatique	248	12	-65	195
Biens immobiliers	1'832	85	0	1'917
Amortissements cumulés	2'715	151	-106	2'761
Total immobilisations corporelles 2016	1'047	-44	0	1'002
Immobilisations corporelles 2015 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2014	Entrées 2015	Sorties 2015	Bilan au 31.12.2015
Mobilier	106	17	-20	102
Machines de bureau	99	14	0	113
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	328	18	-34	312
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	267	8	-8	267
Biens immobiliers	2'594	34	0	2'628
Valeurs d'acquisition	3'734	91	-62	3'762
Mobilier	62	9	-20	51
Machines de bureau	49	10	0	59
Véhicules	7	2	0	8
Bibliothèque	192	28	-34	187
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	224	31	-8	248
Biens immobiliers	1'747	85	0	1'832
Amortissements cumulés	2'612	165	-62	2'715
Total immobilisations corporelles 2015	1'121	-73	0	1'047

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 10 ans ; machines 10 ans ; matériel informatique (hardware) 4 ans ; serveurs 4 ans ; véhicules 5 ans ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans ; biens immobiliers 40 ans.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège du centre national (CN) à Zurich.

L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 mio. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement ont été entrepris en 1999, 2005, 2010, 2011 et 2014 et partiellement portés à l'actif.

E7 Immobilisations incorporelles 2016 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2015	Entrées 2016	Sorties 2016	Bilan au 31.12.2016
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	520	889	0	1'409
Nouveau site Internet	282	120	0	402
Refonte de l'image de marque	213	0	0	213
Valeurs d'acquisition	1'021	1'009	0	2'030
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	141	91	0	232
Nouveau site Internet	11	87	0	98
Refonte de l'image de marque	12	53	0	65
Amortissements cumulés	171	231	0	401
Total immob. incorporelles 2016	850	778	0	1'628
Immobilisations incorporelles 2015 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2014	Entrées 2015	Sorties 2015	Bilan au 31.12.2015
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	457	143	-80	520
Nouveau site Internet	0	282	0	282
Refonte de l'image de marque	0	213	0	213
Valeurs d'acquisition	463	638	-80	1'021
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	125	96	-80	141
Nouveau site Internet	0	11	0	11
Refonte de l'image de marque	0	12	0	12
Amortissements cumulés	131	119	-80	171
Total immob. incorporelles 2015	332	519	0	850

Les logiciels informatiques inscrits à l'actif sont amortis en 4 ans.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E8 Dettes (à leur valeur nominale en KCHF, sans intérêts)

	Bilan au 31.12.2015	Bilan au 31.12.2016
Collectivités publiques : Confédération	40	63
Collectivités publiques : aide financière individuelle	2'099	1'386
Organisations de Pro Senectute	47	201
Conseil suisse des aînés CSA	83	85
Détenteurs de participations / organes	25	0
Tiers	400	441
Engagements de prévoyance	1	2
Total	2'694	2'177

Répartition des dettes en « dettes provenant de livraisons et de prestations » et « autres dettes à court terme » :

	Bilan au 31.12.2015	Bilan au 31.12.2016
Dettes provenant de livraisons et de prestations	2'550	2'017
Autres dettes à court terme	144	160
Total	2'694	2'177

E9 Passifs de régularisation

KCHF 119 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2016 (KCHF 104 l'année précédente). Ce montant ne comprend aucun engagement vis-à-vis de la Confédération (KCHF 69 l'année précédente). Au total, KCHF 805 concernent les recettes provenant d'abonnements à la revue Zeitlupe qui ont été encaissées d'avance (KCHF 818 l'année précédente).

E10 Provisions 2016

(en KCHF)	Bilan au 31.12.2015	Constitution 2016	Utilisation 2016	Bilan au 31.12.2016
Rentes-ponts courantes	2	0	2	0
Provision assainissement BVK	208	0	100	108
Total provisions	210	0	102	108
Dont à long terme	104			0

(en KCHF)	Bilan au 31.12.2014	Constitution 2015	Utilisation 2015	Bilan au 31.12.2015
Rentes-ponts courantes	8	0	6	2
Provision assainissement BVK	504	0	296	208
Total provisions	512	0	302	210
Dont à long terme				104

Le poste « Rentes-ponts courantes » englobe les provisions à court et à long terme pour les anciennes collaboratrices et anciens collaborateurs. Concernant la provision pour l'assainissement de la caisse de pension BVK, nous renvoyons à la partie « Autres indications », sous « Prévoyance professionnelle du personnel ».

E11 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E12 Produits des services / produits des ventes

Dont avec les organisations de Pro Senectute KCHF 1'929 (inter-sociétés), KCHF 1'501 l'année précédente
Dont KCHF 67 affectés.

E13 Contributions des pouvoirs publics

Il s'agit des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse, à hauteur de CHF 6,4 mio en 2016, CHF 6,4 mio en 2015). Sont également incluses à cet endroit les subventions du Fonds AVS selon l'art. 17 LPC (en 2016 : KCHF 105 / en 2015 : KCHF 93).

E14 Dons, legs, recherche de fonds

Pour les dons et les legs, KCHF 340 sont affectés.

E15 Charges des prestations

Les chiffres sont présentés conformément aux domaines des prestations stratégiques définis par le « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation au mois de juin 2007. La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 1'073 (année précédente : KCHF 440).

E15 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin. / fundraising	Total
Charges de personnel	-5'387	-1'805	-7'192
Charges d'exploitation	-5'847	-480	-6'327
Amortissements	-261	-122	-383
Total 2016	-11'495	-2'407	-13'902
Total 2015	-10'892	-2'556	-13'447
Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)		2015	2016
en % de la totalité des charges des prestations		19%	17%

E16 Autres recettes

Les autres recettes comprennent les remboursements des assurances, la location de places de stationnement et les contributions des organisations de Pro Senectute pour les dépenses des organes de l'ensemble de l'organisation (dont KCHF 47 sont affectés).

E17 Autres charges

Les autres charges comprennent l'entretien des immeubles ainsi que le remboursement des frais aux organisations de Pro Senectute pour la collaboration dans les organes de l'ensemble de l'organisation.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Autres indications

Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute Suisse est chargée d'administrer les fonds du Conseil suisse des aînés CSA. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée, dont seul le solde du compte courant apparaît au bilan (voir point E8).

Dettes éventuelles / créances éventuelles

Le total des contrats de location à long terme (de plus de 12 mois) s'élève à KCHF 813 (année précédente: KCHF 246).

Dans le cadre du legs « Bologna », Pro Senectute Suisse possède un immeuble en Italie depuis 2014. Etant donné que des points importants restent à clarifier sur le plan juridique et de l'estimation, nous avons renoncé à l'inscrire au bilan.

Nombre d'équivalents plein temps

Tout comme pour l'année précédente, le nombre d'équivalents plein temps s'élève pour l'exercice sous revue en moyenne annuelle à plus de 50, mais à moins de 250.

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Découvert 31.12.2016

Part économique à charge de Pro Senectute (obligation d'assainissement)		Variation par rapport à l'année précédente	Contributions délimitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
31.12.2016	31.12.2015			2016	2015
104	208	-104	674	575	382

Le découvert de la BVK se monte à 0,6% au 31 décembre 2016, pour un taux de couverture de 99,4%. L'obligation d'assainissement, ou plus précisément les contributions d'assainissement attendues à la charge de l'employeur, s'élèvent à 2,5% (1 ans x 2,5%) de la masse salariale assurée.

Indemnités aux membres des organes dirigeants

Durant l'année 2016, un total de KCHF 36 a été octroyé aux dix membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 15 au président (total de KCHF 33 l'année précédente).

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux quatre membres permanents de la direction, y compris les salaires, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 635 (KCHF 758 l'année précédente).

A partir de mars 2016, les taux d'activité cumulés des membres de la direction atteignaient 270% (350% l'année précédente).

Variations après la date du bilan

Les dix membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 712 heures pour Pro Senectute Suisse.

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence importante sur les comptes 2016 n'est parvenu à notre connaissance.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la fondation

Pro Senectute – Pour la Vieillesse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro Senectute – Pour la Vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre auditeur. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, aux statuts et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux règlements.

KPMG SA

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Christian Böhi
Expert-réviseur agréé

Zurich, 6 février 2017

Annexe:
- Comptes annuels

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
Case postale
8027 Zurich

Tél. 044 283 89 89
Fax 044 283 89 80

info@prosenectute.ch
www.prosenectute.ch